

<https://enseignants.se-unsa.org/Vies-scolaires-la-barque-est-pleine>



Enseignants de l'Unsa

# Vies scolaires : la barque est pleine !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Comme d'habitude, lorsqu'il faut assurer des missions urgentes - voire fondamentales ou dont personne ne veut - les ministres se tournent vers les CPE et les personnels de vie scolaire. Cela bien évidemment à moyens constants et sans rémunération supplémentaire, avec des formations hors temps scolaire.

Profs absents : vite un-e AED

La mesure phare du Pacte sur le remplacement de courte durée n'a pas suscité l'engouement espéré par le ministre. Les enseignants refusent cette mesure à juste titre ([lire notre article](#)). Donc, le remplacement de courte durée pourra être assuré par un AED qui surveillera des élèves face à un module du Cned en visioconférence.

Les vies scolaires n'ont pas été dotées de moyens supplémentaires en AED. Ils ne pourront plus assurer leurs missions principales. Cet exercice risque de trouver rapidement sa limite face au manque de personnel et surtout de déstabiliser les vies scolaires.

Lutte contre le harcèlement : vite un-e CPE

Le programme *phARe* est étendu à tous les lycées et des référents harcèlement sont prévus parmi les CPE, les enseignants ou les infirmiers. Encore une tâche supplémentaire affectée aux vies scolaires.

Les ministres se suivent et se ressemblent. Le harcèlement est un fléau qui n'a plus sa place dans les établissements scolaires. Si les AED peuvent aujourd'hui être CDIsés c'est bien une mesure pour lutter contre le harcèlement. À condition de ne pas les occuper à prendre le relais dans le dispositif de remplacement de courte durée...

Depuis la parution (très rapide) du décret concernant la CDIsation des AED en août 2022, le SE-Unsa n'a eu de cesse de demander sa révision pourtant prévue au premier trimestre 2022. Le nouveau ministre aura-t-il une oreille plus attentive ?

Santé mentale des ados préoccupante : vite un-e CPE

L'ancien ministre Pap Ndiaye a décidé qu'il fallait former a minima deux adultes par établissement au secourisme en santé mentale en 2023-2024 dont les CPE et les personnels de vie scolaire, non pas pour soigner mais pour détecter les états de fragilité et de difficultés des élèves. Un protocole sera mis en place.

Il a préconisé un dispositif normé et national ainsi qu'un numéro de téléphone national de prévention du suicide à inscrire dans tous les carnets de correspondance : le 3114

Ces personnels peuvent aussi orienter les élèves vers des séances "mon parcours psy", car les ados ont le droit à huit séances gratuites chez le psy (sous conditions).

Et si on recrutait plutôt des PsyEN ?

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa continue d'alerter le ministère sur la charge de travail qui ne cesse de s'alourdir pour les CPE et les personnels de vie scolaire sans moyens supplémentaires.

Cette rentrée promet également d'être difficile et compliquée par la récente polémique sur les abayas.